

Compte-rendu du rendez-vous avec Marie Bonnet, conseillère diplomatique au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, et Michel Garreau, conseiller de S.Lepeltier, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable

Paris, le 25 juin 2004.

Narito Harada, membre du Conseil d'administration d'Agir pour l'Environnement et Laure Guillot, coordinatrice des campagnes à Agir pour l'Environnement, représentaient APE.

L'objet de cet entretien était de mieux connaître nos interlocuteurs au sein du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, de s'informer sur l'état des discussions au sein du groupe de travail des « amis de l'ONU » ainsi que des possibilités offertes aux ONG pour intervenir auprès de ce groupe.

Un état des lieux des discussions au sein du « groupe des amis de l'ONU », version « soft » :

Un bref historique du groupe de travail sur l'Organisation des Nations Unies pour l'Environnement (ONU) nous a d'abord été présenté. A l'initiative de la France, vingt-cinq pays se sont réunis à New York en février 2004 afin de discuter sur l'ONU. Depuis, ce groupe de travail, appelé « groupe des amis de l'ONU », se réunit toutes les trois à quatre semaines au siège de l'ONU (New York) et au Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNU) à Nairobi).

Deux étapes-clés sont à noter dans les discussions. La première a consisté pour la France à expliquer sa démarche sur la mise en place du groupe de travail et à dresser le bilan du fonctionnement multilatéral en matière d'environnement. La seconde phase, plus constructive, a été entamée fin avril. L'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) coordonne une série d'études financées par le MEDD. Ces études doivent formuler des propositions sur un grand nombre de sujets dont la défaillance du système environnemental multilatéral, la capacité scientifique de l'ONU, son architecture institutionnelle, la mise en œuvre des accords environnementaux multilatéraux, le rôle des acteurs non gouvernementaux, les financements.

Quatre points résument le constat commun aux Etats membres du groupe de travail :

- L'expertise scientifique en matière d'environnement est aujourd'hui insuffisante ;
- Il existe un problème d'universalité des décideurs au sujet de l'environnement au sein des Nations unies ;
- Le PNU est inadapté eu égard à l'aide à apporter aux pays en développement
- Le système environnemental multilatéral souffre d'un manque de lisibilité.

Alors que les Etats membres du groupe semblent tous d'accord pour que le siège de l'ONU reste à Nairobi, la question des financements reste un point de divergence.

Mme Bonnet a insisté sur le fait que, pour l'instant, les contours de l'ONU sont encore très flous et que tout ou presque reste à concevoir.

Promotion de l'ONU dans les instances internationales :

Mme Bonnet a précisé que l'objectif de la France était aujourd'hui de donner plus d'ampleur médiatique au sujet ONU. A cet égard, M. Barnier, Ministre des Affaires Etrangères, et M. Lepeltier, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, tâcheront de promouvoir ensemble l'ONU dans les diverses instances internationales.

A été souligné la question de la légitimité des Ministres de l'Environnement pour discuter de l'ONU puisque cette organisation potentielle relève des affaires étrangères.

L'ONU devrait être promue en marge de l'Assemblée générale des Nations unies et du Sommet du bilan des objectifs Millénaire en septembre 2004, ainsi que lors du sommet de

la francophonie en novembre 2004. Le G8 pourrait aborder la question. A l'initiative de l'Allemagne, un groupe d'experts se réunira probablement en automne pour débattre de l'ONU.

ONU et réformes onusiennes :

Mme Bonnet a insisté sur le fait que l'ONU et le PNUE ne se trouvaient pas dans une même échelle de temps : ils ne coexisteront donc pas. La création d'une ONU ne s'oppose pas à une réforme du PNUE ; il s'agit d'une transformation à opérer à plus long terme.

Pour ce qui est du calendrier et des échéances des discussions du groupe, ceux-ci devraient suivre le rythme et les dates butoir de la réforme des Nations unies et du renforcement du PNUE.

Transparence ?

Mme Bonnet a précisé qu'aucune minute, aucun compte-rendu des débats du groupe de travail ne sera rendu public. Les études commandées à l'IDDRI ne seront pas diffusées non plus. Les conseillers ont justifié cette opacité par la crainte de voir se multiplier les pressions sur les membres du groupe et par la velléité de ne pas trop « formaliser » ces rencontres : place serait ainsi laissée à toute évolution des positions, les Etats, de prime abord défavorables à l'ONU, ne se butteraient pas définitivement... Elle semble oublier les éventuelles vertus de la pression que l'on peut, et que l'on doit, exercer sur les Etats.

Participation de la société civile ?

Aucune concertation formelle avec les associations et la société civile n'est envisagée pour l'instant. Mme Bonnet a indiqué que la participation des ONG aux débats du « groupe des amis de l'ONU » serait en tout état de cause une décision prise par l'ensemble des Etats participant à ce groupe et non par la France seule.

Les contacts sont donc pour l'heure uniquement informels. « Des » (sic) ONG ont par exemple été invitées à un dîner pour discuter de l'ONU à New York lors de la 12^{ème} session de la Commission sur le Développement Durable en avril 2004. Nous n'avons pas été informés de cette réunion malgré nos demandes réitérées... « Certaines » ONG ont déposé des propositions au groupe de travail. Nous avons ainsi appris qu'il était possible d'envoyer la position commune des ONG sur l'OME, ce que nous avons fait vendredi-même. Par contre, la liste des ONG contactées, que nous avons sollicitée, ne nous a pas été fournie.

Il nous a enfin été dit que S. Lepeltier irait sans doute au congrès mondial de l'IUCN à Bangkok en novembre 2004 pour échanger sur l'ONU avec le milieu associatif.